



Serving
GOVERNMENT,
serving
CANADIANS.

Au service du
GOUVERNEMENT,
au service des
CANADIENS.

Enquête et réparation complètes de l'ascenseur à bateau 36 de Kirkfield (EQ754-201128/A)

Processus de sélection fondé sur les compétences

Conférence des proposants

18 novembre 2019

www.pspc-spac.gc.ca



Services publics et
Approvisionnement Canada

Public Services and
Procurement Canada

Canada

Aperçu de l'ordre du jour

1 Présentations et logistique de la conférence

Présentations :

2 Portée du projet/Renseignements | Thuc-Van Quan

3 Présentation de la soumission au moyen de
Connexion postel | Peggy Juan

4 Processus d'approvisionnement | Ricky Chan

Questions :

5 Période de questions supplémentaires

2

www.pspc-spac.gc.ca



Logistique de la conférence

- Comment et quand poser des questions pendant la conférence?
- Les questions posées lors de la conférence des proposants ainsi que les réponses connexes seront affichées sur le site Achatsetventes.gc.ca au moyen d'une modification de l'invitation à soumissionner.
- Aucune nouvelle information ne sera présentée dans le cadre des présentations prévues.



Présentation par : Thuc-Van Quan

PORTÉE DU PROJET/RENSEIGNEMENTS

4

www.pspc-spac.gc.ca



Services publics et
Approvisionnement Canada

Public Services and
Procurement Canada

Canada

Portée du projet – Emplacements

- L'ascenseur à bateau de Kirkfield a été construit vers 1902-1907 et remis en état en 1962-1965.
- Il se compose principalement de trois sections : le bief amont, la structure en béton/acier et le bief avant. La structure abrite les deux chambres à bateaux et toutes les commandes nécessaires à leur fonctionnement. Chaque chambre à bateaux a une longueur d'environ 42,2 mètres et une largeur de 10,2 mètres, avec une hauteur de levage moyenne de 15 mètres. Le bief amont est drainé pendant la morte-saison de la navigation : pour ce faire, on ferme la vanne-segment située à environ 300 m en amont.



Portée du projet – Travaux

Portée du projet

- Étude technique multidisciplinaire exhaustive
- Préparer les études conceptuelles pour la réfection de la structure de l'ascenseur à bateau 36 de Kirkfield (structure en béton, vérin/presse, système de commande mécanique/électrique principale de la porte d'écluse et de la porte de garde).
- Embaucher un entrepreneur pour nettoyer le puits de presse sud avant l'inspection : le puits de presse a une profondeur d'environ 57 pi (17,4 m) et un diamètre de 14,2 pi (4,3 m).
- Les rapports finaux comprennent des évaluations de l'état des composants civils, électriques et mécaniques et de leur durée de vie utile restante prévue, déterminent les paramètres clés, les hypothèses, les lacunes et les risques, fournissent un programme de travaux de réfection et de réparation avec des priorités d'action et une estimation des coûts de classe C.



Services requis (SR)

Services requis (SR)

- SR 1 Analyse de la portée des travaux (y compris le nettoyage du puits de presse)
- SR 2 Analyse et rapports d'ingénierie multidisciplinaires complets avec études conceptuelles

Les services optionnels font partie des phases 2 et 3 de la portée du projet et comprennent l'élaboration de la conception, la préparation des documents de construction, l'aide à l'évaluation des soumissions, l'administration du contrat, les services sur place et les inspections pendant la construction, ainsi que les services de mise en service et les services après la construction.



Portée du projet – Contraintes

Quelques contraintes du projet à noter :

- Les travaux d'enquête ne doivent pas nuire à la navigation dans la voie navigable Trent-Severn ni au fonctionnement des écluses.
- La conception des travaux de construction débutera pendant la morte-saison de la navigation, lorsque le bief amont est asséché.
- Accumulation annuelle de glace (+/- 1,8 m) dans les bassins sous les cuves.

Risques

- travail en espaces clos
- déchets dangereux
- risques de chute
- acier corrodé
- câblage électrique
- glace, sol glissant ou mouillé

Portée du projet – Photos



Visite facultative des lieux

- Il est recommandé que le proposant ou un représentant de ce dernier visite les lieux où seront réalisés les travaux. Des dispositions ont été prises pour la visite des lieux d'exécution des travaux, qui aura lieu le 20 novembre 2019, à 10 h, à l'adresse ci-dessous :
Parcs Canada
Écluse 36 - L'Écluse-Ascenseur-de-Kirkfield
Kawartha Lakes Route 6 et Route Talbot River
Kirkfield ON
K0M 2B0
- Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec l'autorité contractante deux (2) jours avant la visite prévue, pour confirmer leur présence et fournir le nom des personnes qui assisteront à la visite.
- Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux proposants qui ne participeront pas à la visite ou qui n'enverront pas de représentant. Les soumissionnaires qui n'y participeront pas pourront tout de même présenter une proposition. Toute précision ou tout changement relatif à l'appel d'offres à la suite de la visite des lieux sera apporté sous la forme d'une modification à l'appel d'offres.



Présentation par : Peggy Juan

PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION AU MOYEN DE CONNEXION POSTEL

11

www.pspc-spac.gc.ca



Connexion postal

Rappels importants :

Les renseignements suivants constituent des rappels importants concernant l'utilisation du service Connexion postal^{MC} de Poste Canada pour l'envoi de propositions par voie électronique :

Lancement du service Connexion postal :

- Communiquez par courriel votre intention de présenter des soumissions électroniques au bureau de la région de l'Ontario au moins **six jours ouvrables** avant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions :
TPSGC.orreceptiondessoumissions-orbidreceiving.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca.
- **N'envoyez pas de soumissions directement à cette adresse électronique.** Les soumissions envoyées par courriel à cette adresse **ne** seront **pas** acceptées. (Cette adresse électronique est uniquement utilisée par le bureau de SPAC pour la région de l'Ontario.)



Connexion postal

Communication au moyen du service Connexion postal :

- Après avoir reçu votre courriel, le bureau de la région de l'Ontario ouvrira une « conversation » dans Connexion postal^{MC}, ce qui vous permettra de répondre et de présenter votre soumission. De plus, le bureau de la région de l'Ontario vous fournira un *guide sur la présentation des soumissions* qui comprend une capture d'écran étape par étape de la façon dont vous pouvez présenter votre soumission au moyen de Connexion postal^{MC}.

Présentation des propositions :

- Format à privilégier pour les documents : PDF, Word, Excel. (Veuillez ne pas chiffrer les fichiers.)
- Le système Connexion postal a une limite de 1 Go par message affiché et une limite de 20 Go par conversation.

Processus d'approvisionnement – Présentation par : Ricky Chan

PROCESSUS DE SÉLECTION FONDÉ SUR LES COMPÉTENCES (SFC)

14

www.pspc-spac.gc.ca



Aperçu du processus d'approvisionnement

Phase 1

Pour : Tous les proposants intéressés qui soumettent une proposition

Étape 1 :

- Proposition écrite
- Soumise à l'Unité de réception des soumissions avant la clôture de l'appel d'offres

Phase 1

Pour : Les proposants dont les propositions sont recevables et qui ont obtenu une cote d'au moins 60 points au cours de la première phase

Étape 2 :

- Proposition présentée dans le cadre d'une présentation orale et d'une période de questions
- Les dates limites de soumission sont envoyées aux proposants qui participent à la deuxième phase

Phase 2

Pour : Le proposant ayant obtenu la cote technique totale la plus élevée à la première phase, étapes 1 et 2

Étape 1 :

- Préciser les exigences

Étape 2 :

- Proposition de prix et négociation

Calcul de la cote totale de la phase 1

Cote de l'étape 1	100 points maximum
Cote de l'étape 2 (proposants invités)	100 points maximum
Cote technique totale	200 points maximum



Phase 1 – Étape 1

Processus :

Format de la proposition : Proposition écrite (15 pages maximum pour les exigences cotées)

Ce qui est évalué : Exigences obligatoires et cotées (expérience antérieure et compétences)

Date limite de soumission : Date de clôture de l'appel d'offres (soit le 16 décembre 2019)

Voies de soumission : Propositions en format papier par messagerie ou par l'entremise du service Connexion postal



Phase 1 – Étape 1

Exigences obligatoires :

1. Permis, certification ou autorisation

- Le proposant doit être un **expert-conseil en ingénierie multidisciplinaire** accrédité dans la province de l'Ontario ou qui doit pouvoir être accrédité.

2. Identification des membres de l'équipe de l'expert-conseil

- Expert-conseil principal (proposant) – Ingénieur
- Personnel clé proposé : Deux (2) ingénieurs en structures, deux (2) ingénieurs mécaniques, et deux (2) ingénieurs électriques
- Au moins une des disciplines susmentionnées doit être confiée au personnel interne (et non à un sous-traitant). Cela signifie que les ingénieurs en structures, les ingénieurs en mécanique ou les ingénieurs électriques doivent être membres du personnel interne. Le reste du travail peut être sous-traité.

3. Formulaire de déclaration/d'attestations

- Formulaire de déclaration/d'attestations à l'annexe B

4. Dispositions relatives à l'intégrité

- Documentation exigée – liste de noms



Coentreprise

- Une coentreprise est une association d'au moins deux parties qui regroupent leurs fonds, leurs biens, leurs connaissances, leur expertise ou d'autres ressources dans une entreprise commerciale conjointe, parfois appelée consortium, pour déposer ensemble une soumission pour un besoin.
- Les proposants qui soumissionnent à titre de coentreprise doivent indiquer clairement qu'ils forment une coentreprise et fournir les renseignements suivants :
 - a. le nom de chaque membre de la coentreprise;
 - b. le numéro d'entreprise-appvisionnement de chaque membre de la coentreprise;
 - c. le nom du représentant de la coentreprise, c'est-à-dire le membre choisi par les autres membres pour les représenter, s'il y a lieu;
 - d. le nom de la coentreprise, s'il y a lieu.
- Ne constitue pas un accord de coentreprise, une convention selon laquelle le Canada conclut un contrat directement avec un expert-conseil principal qui peut faire appel à des sous-experts-conseils ou à des experts-conseils spécialisés pour assurer certaines tranches de services.
- Par conséquent, différents proposants peuvent proposer d'inclure dans leur équipe, un même sous-expert-conseil ou un même expert-conseil spécialisé. Le proposant déclare que le sous-expert-conseil ou l'expert-conseil spécialisé lui a donné par écrit l'autorisation de proposer ses services dans le cadre des services à réaliser.



Coentreprise

ANNEXE B - FORMULAIRE DE DÉCLARATION/D'ATTESTATIONS

Titre du projet :

Nom du proposant :

Adresse :

Adresse postale :

Numéro de téléphone : ()

Numéro de télécopieur : ()

Courriel :

Numéro d'entreprise d'approvisionnement :

Type d'entreprise :

Propriétaire unique

Associés

Société

Coentreprise

Taille de l'entreprise :

Nombre d'employés _____

Architectes/Ingénieurs diplômés _____

Autres professionnels _____

Soutien technique _____

Autres _____

ANNEXE B - FORMULAIRE DE DÉCLARATION/D'ATTESTATIONS (SUITE)

Nom du proposant :

DÉCLARATION :

Je, soussigné, à titre de dirigeant du proposant, atteste par la présente que les renseignements fournis dans le présent formulaire et dans la proposition ci-jointe sont exacts au meilleur de ma connaissance. Si la proposition est présentée par des associés ou une coentreprise, chacun des associés ou chacune des entités membres de cette coentreprise doit fournir ce qui suit.

.....
nom signature

.....
titre
J'ai l'autorité d'engager la société / les associés / le propriétaire unique / la coentreprise

.....
nom signature

.....
titre
J'ai l'autorité d'engager la société / les associés / le propriétaire unique / la coentreprise

.....
nom signature

.....
titre
J'ai l'autorité d'engager la société / les associés / le propriétaire unique / la coentreprise



Phase 1 – Étape 1

Exigences cotées :

1. Réalisations du proposant dans le cadre de projets semblables

2. Réalisations du personnel clé pendant l'exécution de ce projet

- Les renseignements requis relatifs aux critères obligatoires doivent être fournis pour chaque personnel clé proposé.

3. Critères et tableau d'évaluation (grille de notation) inclus dans la demande de propositions.



Phase 1 – Étape 2

Processus :

Format de la proposition : Présentation orale et diapositives (15 diapositives maximum) – Présentation de 45 minutes suivie d'une période de questions de 15 minutes

Ce qui est évalué : Exigences cotées (Approche et méthodologie)

Date limite de soumission : Indiquée sur les invitations pour la deuxième étape (environ 3 semaines après l'envoi de l'invitation pour la deuxième étape)

Voies de soumission : Directement par courriel à l'autorité contractante



Phase 1 – Étape 2

Exigences :

1. Les diapositives doivent être soumises avant la présentation.
2. Au plus quatre (4) personnes, y compris le personnel clé requis pour chaque discipline, peuvent participer à la présentation et à la période de questions.
3. Les équipes du proposant doivent présenter les secteurs indiqués dans la demande de proposition.
 - I. Équipe de projet
 - II. Stratégie et méthodologie
 - III. Approche en matière de risques
 - IV. Esprit novateur
 - V. Classement et communication efficaces d'informations
4. Critères et tableau d'évaluation (grille de notation) inclus dans la demande de propositions.

23

www.pspc-spac.gc.ca



Critères et tableau d'évaluation

Critères

Critère	Coefficient de pondération	Cotation	Cotes pondérées
1. Réalisations du proposant dans le cadre de projets semblables Référence : EPEP 3.2.1.3 a) à e)	3,0	0 - 10	0 - 30
2. Expérience de l'équipe dans le cadre de projets antérieurs Référence : EPEP 3.2.1.3 f) et 3.2.2.2 f)	1,0	0 - 10	0 - 10
3. Qualifications des ingénieurs/ingénieures en structures qui seront affectés à ce projet Référence : EPEP 3.2.2.1 a) et 3.2.2.2 a) à e)	2,0	0 - 10	0 - 20
4. Qualifications des ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes qui seront affectés à ce projet Référence : EPEP 3.2.2.1 b) et 3.2.2.2 a) à e)	2,0	0 - 10	0 - 20
5. Qualifications des ingénieurs électriciens/ingénieures électriciennes qui seront affectés à ce projet Référence : EPEP 3.2.2.1 c) et 3.2.2.2 a) à e)	2,0	0 - 10	0 - 20
Cote de l'étape 1	10,0		De 0 à 100

Tableau d'évaluation

CRITERE	NON RECEVABLE 0 point	INADÉQUAT 2 points	FAIBLE 4 points	ADÉQUAT 6 points	ENTIÈREMENT SATISFAISANT 8 points	FORT 10 points
1	N'a pas fourni de renseignements pouvant faire l'objet d'une évaluation.	Projets antérieurs non liés aux exigences du présent projet. Les faiblesses présentes dans le contrôle du calendrier et la gestion du projet ne peuvent être corrigées.	Projets antérieurs généralement non liés aux exigences du présent projet. De façon générale, il est peu probable que les faiblesses présentes dans le contrôle du calendrier et de la gestion de projet puissent être corrigées.	Projets antérieurs généralement liés aux exigences du présent projet. Les faiblesses présentes dans le contrôle du calendrier et de la gestion de projet peuvent être corrigées.	Projets antérieurs directement liés aux exigences du présent projet. Il n'y a pas de faiblesses importantes dans le contrôle du calendrier et la gestion du projet.	Projets antérieurs directement liés à ce besoin et le personnel clé dans des exemples de projets directement liés à ce besoin. Aucune faiblesse apparente dans le contrôle du calendrier et la gestion du projet.
2		L'équipe proposée n'a jamais collaboré sur des projets semblables.	La moitié de l'équipe proposée a collaboré dans le cadre d'un projet semblable.	La moitié de l'équipe proposée a collaboré dans le cadre de deux projets semblables OU toute l'équipe a collaboré dans le cadre d'un projet semblable.	Toute l'équipe proposée a collaboré dans le cadre de deux projets semblables.	Toute l'équipe proposée a collaboré dans le cadre de trois projets semblables.
3 à 5		Le personnel clé a une expérience extrêmement faible et	Le personnel clé n'a pas les compétences ou	Le personnel clé possède un niveau de compétences et	Le personnel clé est compétent et expérimenté.	Le personnel clé est très compétent et expérimenté.
		insuffisante pour satisfaire aux exigences en matière de rendement.	l'expérience requises.	d'expérience acceptable.		

www.pspc-spac.gc.ca



Critère

3. Qualifications des ingénieurs/ingénieures en structures qui seront affectés à ce projet	2,0	0 - 10	0 - 20
Référence : EPEP 3.2.2.1 a) et 3.2.2.2 a) à e)			



Exigences de présentation et évaluation des propositions (EPEP)

3.2 Exigences cotées à la phase 1 – Étape 1

2. Réalisations du personnel clé pendant l'exécution de ce projet

.1 Fournir des renseignements sur le personnel clé concerné aux fins d'évaluation, soit deux (2) pour chaque discipline : ingénieurs/ingénieures en structures, ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes et ingénieurs électriciens/ingénieures électriciennes. L'équipe d'experts-conseils du projet peut comprendre plus d'employés, mais il faut n'en énumérer que deux (2) pour chaque discipline du génie, c'est-à-dire les personnes qui effectueront la majeure partie du travail, aux fins d'évaluation.

- a) Au moins un des ingénieurs/ingénieures en structures devrait avoir au moins sept (7) ans d'expérience de travail dans des ouvrages de retenue d'une complexité semblable à celle de ce projet au cours des dix (10) dernières années.

.2 Renseignements à fournir pour chaque membre de l'équipe technique :

- a) Le nom du membre ainsi que son titre;
b) L'employeur actuel du personnel clé;
c) Toutes les reconnaissances professionnelles actuelles pertinentes et toute admissibilité à l'obtention d'un permis d'exercice en Ontario;
d) La description de l'expertise et de l'expérience (avec le nombre d'années) relatives au projet;
e) Le rôle, la responsabilité et le degré de participation de la personne dans les projets antérieurs;
f) Il convient de prendre note de l'expérience acquise dans le cadre du projet et partagée avec d'autres membres du personnel clé proposés.

www.pspc-spac.gc.ca



Critère

3. Qualifications des ingénieurs/ingénieures en structures qui seront affectés à ce projet Référence : EPEP 3.2.2.1 a) et 3.2.2.2 a) à e)	2,0	0 - 10	0 - 20
---	-----	--------	--------



Tableau d'évaluation

3 à 5		Le personnel clé a une expérience extrêmement faible et insuffisante pour satisfaire aux exigences en matière de rendement.	Le personnel clé n'a pas les compétences ou l'expérience requises.	Le personnel clé possède un niveau de compétences et d'expérience acceptable.	Le personnel clé est compétent et expérimenté.	Le personnel clé est très compétent et expérimenté.
--------------	--	---	--	---	--	---

Phase 2 – Étapes 1 et 2

La phase deux sera effectuée avec le proposant classé au premier rang technique (PCRPT), qui est déterminé en fonction de la note technique totale la plus élevée.

Phase 2 – Étape 1

Les exigences et l'énoncé du projet feront l'objet de discussions et seront peaufinés avec le PCRPT.

Une fois les discussions terminées et les exigences mises au point, le PCRPT passera à la phase deux, étape deux.

Phase 2 – Étape 2

La proposition de prix ainsi que tous les documents de justification des prix doivent être soumis par le PCRPT.

TPSGC peut communiquer avec le PCRPT pour négocier le prix.

Période de questions supplémentaires

DES QUESTIONS?

28

www.pspc-spac.gc.ca



Services publics et
Approvisionnement Canada

Public Services and
Procurement Canada

Canada 

Questions ou demandes d'éclaircissement

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante :

Ricky Chan

Numéro de téléphone : 647-530-7185

Numéro de télécopieur : 416-952-1257

Courriel : ricky.chan@pwgsc-tpsgc.gc.ca

